CITÉ SCOLAIRE DE TARARE

COLLEGE MARIE LAURENCIN **DOCUMENT A CONSERVER**

Site internet: *https://cassin-laurencin.ent.auvergnerhonealpes.fr/*

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

1. **HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT : dans le cadre du plan VIGIPIRATE un contrôle visuel des sacs est organisé de façon aléatoire.**

   Début des cours : 8h10
   Fin des cours : 16h55
   Mercredi fin des cours : 12h05

2. **SUIVI DE SCOLARITÉ**

Un carnet de correspondance sera distribué à chaque élève. Pensez à le consulter régulièrement, il est un outil de liaison essentiel avec le collège. Il doit être présenté à chaque entrée et sortie de l'établissement.

L'emploi du temps donné aux élèves à la rentrée est provisoire ; des changements peuvent être apportés.
Il deviendra définitif une quinzaine de jours après la rentrée.

L'application PRONOTE permet un accès à l'emploi du temps, au cahier de texte, aux absences… Les codes de connexion sont transmis en début d'année à chaque représentant légal et à l'élève. Il est important d'avoir une adresse mail valide pour chaque parent.

3. **MANUELS SCOLAIRES :**

Ils sont prêtés aux élèves par le collège. Ils seront remis à la rentrée scolaire selon un planning. En cas de détérioration ou perte, des frais seront facturés aux familles.

4. **DEMI-PENSION**

<u>Tarifs du repas des élèves demi-pensionnaires, selon le quotient familial</u>

Quotient familial supérieur à 1200€ : 4.64€
Quotient familial entre 401€ et 800€ : 2.36€
Quotient familial enter 801€ et 1200€ : 3.55€
Quotient familial inférieur ou égal à 400€ : 1€

5. **ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES :**

Il existe deux associations de parents d'élèves. Elles sont totalement indépendantes de l'établissement. La fiche d'adhésion (tout comme les versements qui leur sont faits) doit être déposée dans la boîte à lettres de la Fédération choisie, située à l'entrée de l'établissement.

6. **ASSURANCE SCOLAIRE : la responsabilité civile et individuelle est demandée.**

7. **TRANSPORTS SCOLAIRES :**
   S'inscrire sur internet sur le site : **<u>https://www.carsdurhone.fr/scolaires</u>**. (paiement sécurisé)

8. **AIDES ET BOURSES :**

La campagne de demande de bourses sera ouverte dès la rentrée. L'assistante sociale de l'établissement se tient à votre disposition si vous rencontrez des difficultés particulières ou financières exceptionnelles. Dans certains cas, une aide peut être apportée par le Fond Social des Collégiens.

L'équipe de Direction.